

## *Aux habitantes et habitants de Prangins*

### **Nouveau coronavirus : voici comment nous protéger**

Les personnes vulnérables doivent être particulièrement protégées contre le nouveau coronavirus. Nous pouvons tous y participer en respectant les recommandations des autorités sanitaires.

Soucieuse de permettre à l'ensemble de la population d'être informée, la Municipalité rappelle ces mesures de précaution :

#### **Recommandations générales**

##### **Se laver soigneusement les mains**

Il est important de se laver régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon, si possible liquide, ou avec un désinfectant.

##### **Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier ou dans le creux du coude**

Si vous devez tousser ou éternuer, tenez un mouchoir devant votre bouche et votre nez. Après usage, jetez-le dans une poubelle et lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau et du savon. En l'absence de mouchoir en papier, tousser et éternuez dans le creux du coude.

##### **En cas d'apparition de symptômes**

Si vous avez des difficultés respiratoires, de la toux et de la fièvre, restez chez vous. N'allez plus dans les espaces publics. Évitez tout contact avec d'autres personnes. Annoncez-vous toujours par téléphone avant d'aller chez le médecin.

##### **Eviter de mettre en danger les personnes qui sont à risque accru**

Evitez de rendre visite à vos connaissances hospitalisées ou résidant dans des EMS. Si cette visite est nécessaire, adressez-vous au personnel soignant et suivez leurs recommandations.

##### **Garder ses distances**

- En gardant au moins deux mètres de distance avec les autres, vous vous protégez vous-même et les personnes particulièrement à risque.
- Evitez les grands rassemblements qui ne sont pas absolument nécessaires.
- Lorsque vous faites la queue, gardez vos distances avec les personnes devant vous et derrière vous.
- Pendant les réunions, laissez une chaise de libre entre les autres participants et vous.

##### **Eviter les poignées de main**

- Eviter de se serrer la main et de se faire la bise.
- Eviter de se toucher le nez, la bouche et les yeux.

## **Recommandations pour les personnes de plus de 65 ans et celles déjà atteintes d'une maladie**

Vous avez plus de 65 ans ? Ou vous souffrez déjà d'une maladie (hypertension artérielle, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires, maladies et thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, cancer) ? Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces situations, les recommandations sont les suivantes :

- Évitez les transports publics autant que possible.
- Faites vos courses en dehors des heures de pointe. Sinon, demandez à vos amis ou vos voisins de faire les courses pour vous.
- Évitez les lieux avec beaucoup de personnes, par exemple les cinémas, les concerts, les manifestations sportives, les rencontres de groupes.
- Évitez tous rendez-vous professionnels et privés inutiles.
- Réduisez au minimum les visites dans les EMS et les hôpitaux.
- Évitez tout contact avec des personnes malades.
- Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, restez chez vous. Appelez tout de suite votre médecin ou un hôpital. Expliquez que vous appelez à cause du nouveau coronavirus et que vous avez un risque élevé de tomber malade. Décrivez vos symptômes.

## **Hotline et information au public**

### **Sites internet**

La situation évoluant rapidement, nous vous invitons à consulter les adresses suivantes pour une information plus détaillée et actualisée : [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus) ou [www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

### **Permanences téléphoniques**

- Pour la population : 0800 316 800 (tous les jours de 8 h à 20 h)
- Pour les voyageurs : 058 464 44 88 (tous les jours de 8 h à 18 h)
- Pour les professionnels vaudois (santé, administrations, écoles et entreprises) : 0848 477 477 (tous les jours de 8 h à 20 h)
- Pour les manifestations : 021 644 84 36 (de 7 h à 18 h la semaine, 8 h à 18 h le week-end)

De son côté, la Municipalité a mis sur pied une cellule de coordination qui suit l'évolution de la situation.

La Municipalité



Prangins, le 11 mars 2020